

Combat Laïque-76

76.creal@laposte.net WWW.asso76.com/creal76 N° 54 – Septembre 2014

TWITTER
à cette adresse :
creal_76

Bulletin
édité par le

CRÉAL-76

Comité de
**Réflexion et
d'Action**
Laïque
de Seine-Maritime

Président : Jean-Michel SAHUT
434 quai H. Tertre
76940 LA MAILLERAYE-SUR-SEINE
jmf.sahut@wanadoo.fr
☎ 02.35.37.48.60

13^{ème} année

Directeur de la Publication
Roger Vanhée
06.78.23.25.44

Imprimerie spéciale de l'éditeur

ISSN 1773 -1801

Ce bulletin est servi gratuitement
aux adhérents

Sans relâche...

Il n'a jamais été tant question de laïcité, chacun l'accommodant à sa communication du moment. Au risque de montrer son ignorance en la matière. Au nom de la laïcité, Nadine Morano s'offusque de la présence, pourtant parfaitement licite, d'une femme voilée sur une plage et la presse ouvre le dossier. Avec d'autant plus de gourmandise qu'Harlem Désir vient lui apporter un soutien aussi pitoyable qu'irréfléchi...

Comment libérer la laïcité de l'instrumentalisation permanente dont elle est l'objet ? Comment délivrer le message laïque sans donner l'impression que sa mise en œuvre ne concerne qu'une partie de la population en dispensant les adeptes d'une religion de préférence à laquelle l'État français concède (et finance !)

20 % du système éducatif ? Comment convaincre les élu-e-s de la République que la laïcité ne consiste pas à considérer la population en communautés confessionnelles parallèles en participant à leurs fêtes emblématiques ; oubliant leurs administré-e-s insensibles à ces rites ? Autant de questions dont les réponses aideraient à rendre la laïcité populaire.

Bruits de bottes, assassinats de masse, épuration confessionnelle... Le monde semble glisser vers la barbarie sans que rien ne vienne laisser à penser que la raison puisse l'emporter tant que les populations n'ont pas payé le tribut des destructions et des massacres pour prix d'une accalmie précaire. Le supplice permanent du peuple de Gaza fait irruption à intervalles réguliers banalisant les visions d'horreur. Est-ce l'absurdité dans laquelle le monde entend s'engager ? A ne pas vouloir trouver de solutions hu-

maines à des conflits humains, on permet aux démagogues d'appeler les dieux à la rescousse. Et les dieux qui ont tout leur temps se moquent bien des souffrances des peuples...

Sans relâche il nous faut rappeler que faire entrer les représentants des religions dans le débat politique en espérant apaiser les tensions communautaires ne peut que conduire à renforcer les revendications particulières des diverses confessions. C'est une impasse lourde de menaces de même nature que celle qui consiste à prétendre chercher la paix par le truchement du religieux.

Le CRÉAL, pour sa part, a préparé sa feuille de route pour ce trimestre : trois rendez-vous de grande qualité. Le 30 septembre en partenariat avec la Ville de

Saint-Étienne-du-Rouvray, nous recevons Anicet Le Pors pour une conférence « La Laïcité, spécificité française ou valeur universelle ? ». Le

Mardi 30 septembre 18h
Salle festive - rue des Coquelicots
Saint-Etienne-du-Rouvray
Anicet Le Pors
La Laïcité : spécificité française
ou valeur universelle ?
(p. 16 - Dates à retenir)

15 octobre en partenariat avec l'ESPÉ, pour montrer l'étroite proximité de la recherche scientifique et la laïcité, Guillaume Lecointre du MNHN viendra nous expliquer « Pourquoi n'apprend-on pas que la terre est plate ? » et le 9 décembre au cinéma Le Melville de Rouen sera projeté le film « Les trois vies du Chevalier de la Barre » en présence du réalisateur Dominique Dattola.

Toutes ces initiatives nécessitent des financements. S'il y a encore quelques adhérent-e-s en coquetterie avec la trésorerie, qu'ils pensent à régulariser. Et toutes et tous, ne manquez pas de proposer à vos ami-e-s laïques de nous rejoindre.

Le 7 septembre 2014
Jean-Michel Sahut
Président du CRÉAL-76

N° 54 **SOMMAIRE** N° 54

- 1 - Édito : "Sans relâche"
- 2 - Irlande, droit à l'IVG
- 3 - Les Républicains espagnols, libérateurs oubliés
- 4 - La pétition... et après ?
- Quand les magistrats italiens font reculer la justice de l'Église
- 5 - Comment sortir de la religion - note de lecture
- 6 - Quand l'école privée prospère avec l'argent public
- 7 - Un simple détail
- 8 - L'extrême droite à l'école publique
- 9 - Une nouvelle fédération de parents d'élèves : la FAPEC
- 10 - Les beaux quartiers de l'extrême droite - note de lecture
- Laïcité et féminisme
- 11 - Histoire des philosophies matérialistes - note de lecture
- 12 - Tartuffe au Vatican
- 13 - ÉGALE : lettre ouverte à Mme Hidalgo, maire de Paris
- Dix ans de Partenariat public privé (PPP)
- 14 - Mots croisés
- Rythmes
- 15 - Europe : les activités illégales prises en compte dans le PIB
- 16 - Agenda du CRÉAL
- Lire de plaisir
- 17 - L'éducation est le ciment de la paix
- 18 - GAZA : la spirale du malheur et du désespoir
- 19 - ÉGYPTE : une jeunesse et des opposants systématiquement violents
- Lettre de Tunisie
- 20 - La chronique du mécréant "De l'utilité à la nuisance"

IRLANDE

DROIT À L'IVG

On ne manque jamais de dénoncer la triste condition de la femme dans des pays exotiques où le poids des traditions, l'autorité patriarcale ou l'oppression religieuse maintiennent les femmes dans une situation d'infériorité lui interdisant toute autonomie. On a raison.



Elle a dix-huit ans, victime d'un viol et enceinte, elle demande à la justice l'autorisation de pouvoir faire pratiquer une IVG « préférant mourir que de porter un enfant fruit d'un viol ». Elle n'obtient pas satisfaction. Dans ce pays l'avortement est interdit sauf dans le cas où la santé de la mère est en danger.

Pour se mettre dans cette situation, la jeune femme entame une grève de la faim. Bientôt affaiblie et déprimée, la justice semble vouloir s'intéresser à son cas et ordonne qu'elle soit nourrie et hydratée de

force... « pour la survie de l'enfant ». Et finalement elle accouche par césarienne à vingt-cinq semaines de grossesse. Cette information nous vient de la verte Irlande, état membre de l'Union européenne où on est habituellement très pointilleux sur le respect des droits de l'homme mais, semble-t-il très compréhensif quand il s'agit de restreindre ceux des femmes !

Source : Charlie Hebdo n° 1158

COMITÉ DE RÉFLEXION ET D'ACTION LAÏQUE DE LA SEINE-MARITIME 76.creal@laposte.net

ADHÉSION - RENOUVELLEMENT (entourez la situation qui vous concerne)

NOM Prénom : _____

Adresse : _____



Adresse électronique : _____

Trésorier : Roger VANHÉE - 33 RUE COURONNÉ Esc. B2. 76230 BOIS-GUILLAUME

Joindre un ch. de 18 € à l'ordre de : CRÉAL-76 B P 6 995 13 U 035

(Le bulletin de liaison « Combat Laïque -76 est servi gratuitement aux adhérents)

LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS, LIBÉRATEURS OUBLIÉS

Dans un roman graphique "La Nueve"⁽¹⁾, le dessinateur Paco Roca rend hommage à l'histoire méconnue de ces républicains espagnols, membres de la 2^{ème} DB qui au soir du 24 août 1944 ont été les premiers à s'engager dans Paris.

Le 25 août 1944, le Général de Gaulle s'adresse aux Parisiens depuis l'Hôtel-de-Ville : "Paris, Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France". L'homme de l'Appel du 18 juin salue l'action de la Résistance et des soldats français. Homme de communication, il ne pouvait pas dire que, la veille, vers 21h30, ce fut "La Nueve" la 9^e compagnie du régiment de marche du Tchad, composée de républicains espagnols qui est arrivée en éclaireuse à l'Hôtel-de-Ville. Le premier blindé qui s'installe face à l'Hôtel de Ville porte le nom de « Guadalajara »⁽²⁾. Beaucoup de ces hommes étaient des anarchistes qui entendaient poursuivre la lutte contre le fascisme européen dont le franquisme était la version espagnole.

L'auteur retrace l'incroyable odyssée de ces hommes, des rives du port d'Alicante, dans le sud-est de l'Espagne, jusqu'aux routes de la Libération Il précise : « *Le sort des exilés espagnols m'a toujours intéressé. Près d'un demi-million de personnes ont traversé la frontière en direction de la France et environ 50 000 ont fui vers le nord de l'Afrique [...] J'ai découvert l'histoire de la Nueve par hasard, lorsque je me suis retrouvé à Paris en compagnie de deux anciens combattants de cette compagnie. Je me suis rendu compte qu'à travers la Nueve, je pouvais raconter l'un de ces chemins de l'exil, l'un de ceux qui se concluaient par une fin glorieuse.* »

La défaite française en juin 1940 va rendre leur situation plus difficile encore. Les premiers sont internés, en France par le régime de Vichy, tandis que les autres sont requis pour des camps de travail en Afrique du Nord. Le débarquement anglo-américain en 1942, sera pour ceux-là l'occasion de reprendre le combat entrepris en Espagne en intégrant les Forces françaises libres. C'est au Maroc qu'ils suivent leur formation avant de s'embarquer pour l'Angleterre. Début août 1944, les voilà en France au sein de la 2^{ème} DB.

On peut s'étonner que ces militants devenus militaires, pour la plupart anarchistes ou communistes, se placent sous les ordres de de Gaulle, un général politiquement très conservateur et de plus très catholique. Mais ce faisant ils allaient pouvoir

poursuivre leur lutte.

Le 24 août au soir, après avoir reçu le feu vert des forces alliées, le général Leclerc ordonne au capitaine Dronne, commandant de la 9^{ème} compagnie, de foncer vers la capitale. La compagnie était semblable à l'une des seules à pouvoir rouler rapidement jusqu'à Paris.



"La Nueve", poursuivra la

guerre et en mai 1945 arrivera jusqu'au nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden. Sur environ 150 soldats, nombreux furent les tués ou blessés. Une vingtaine des membres fondateurs de l'unité terminèrent la guerre.

Ces combattants ont longtemps fait partie des oubliés de l'histoire. Leur engagement ne correspondait plus à l'orientation de la politique internationale de l'après guerre. Comme le précise Paco Roca : "Leur objectif était de mettre fin au fascisme en Europe pour pouvoir ensuite se débarrasser de Franco, un scénario qu'ils ne parvinrent pas à dérouler jusqu'au bout. La majorité d'entre eux décédèrent durant leur exil, sans jamais pouvoir revenir dans leurs foyers".

Enfin, soixante-dix ans après le 24 août 2014 une marche commémorative a relié la porte d'Italie au quai Henri-IV et un hommage a été rendu à l'Hôtel-de-Ville aux hommes de "La Nueve", en présence d'un des deux membres survivants, Rafael Gomez. □

⁽¹⁾ Une bande dessinée de Paco Roca, texte par Yann Buxéda et Stéphanie Trouillard, aux Éditions Delcourt ; publication le 24/08/2014.

⁽²⁾ La bataille de Guadalajara (du 8 au 23 mars 1937) durant la Guerre d'Espagne. L'armée populaire espagnole y a affronté (avec l'accord de Mussolini) un corps expéditionnaire italien, le Corpo Truppe Volontarie qui avait l'appui d'autres unités nationalistes. Ce fut la dernière grande victoire des Républicains.

LA PÉTITION... ET APRÈS ?

Fin juin, le magazine « Marianne » a publié une pétition « Laïcité : il est temps de se ressaisir ! »⁽¹⁾. S'il n'est pas question ici de procéder à une analyse détaillée du contenu de cette pétition, cette initiative n'est pas sans laisser perplexe quant à son objectif.

On comprend aisément que ses rédacteurs ont eu le souci de rechercher des formules qui tendent à rassembler le plus largement en utilisant des tournures prudentes et allant jusqu'à cultiver un mode suggestif qui a cependant bien du mal en filigrane à masquer une attention particulière envers une population ciblée. Prudence conduisant à éviter les sujets qui fâchent, en particulier la dénonciation du privilège exorbitant conféré à l'église catholique de pouvoir contrôler près d'un cinquième de la jeunesse française par la grâce de la loi Debré de 1959 et des financements publics que celle-ci induit !

Mais la faiblesse de cette pétition, avant même qu'il soit procédé à son étude critique, c'est que rien ne n'indique à qui elle est adressée pas plus qu'elle ne propose par quels moyens nous devrions pouvoir nous « ressaisir » alors que le temps presse ! On en vient à se demander quelle est la fonction véritable de cette démarche : faire pression sur un personnel politique défaillant en la matière, resserrer les rangs du dernier carré des laïques désespérés, faire jouer l'orchestre sur le pont du Titanic en perdition ?

Ce n'est pas la première fois que cette démarche pétitionnaire est utilisée pour relancer la vigilance laïque. Déjà, en 2008, pour riposter aux déclarations extravagantes de Sarkozy au Vatican, une pétition avait recueilli au moins 150000 signatures qui faute de suite à donner à ce premier élan s'étaient évanouies dans l'oubli.

Et c'est bien là que le bât blesse. Le CRÉAL-76 ne peut souscrire à ces démarches conjoncturelles sans lendemain qui lassent les militant-e-s en leur faisant espérer une amplification qui ne risque pas d'advenir puisque, tout simplement, elle n'est pas envisagée par ses initiateurs ; la démarche pétitionnaire étant alors conçue non comme un appel à la mobilisation mais comme l'exutoire d'un ressentiment.

Qu'une campagne laïque commence par le lancement d'une pétition, pourquoi pas. Mais pour être crédible elle doit comporter l'engagement à la poursuite de l'action dans des étapes graduées.

Dans cette perspective nous ne ferons pas l'économie, de devoir envisager que se constitue une structure nationale unitaire permettant aux organisations et associations de défense et de promotion de la laïcité de se regrouper en adoptant une charte préservant la laïcité de toutes les dérives identitaires qui la menacent. Voilà une démarche qui donnerait espoir et confiance aux militants de la laïcité. Ce qui étonne c'est que les initiateurs de ces pétitions sans lendemain n'envisagent jamais de nous y engager ! □

1) Lire le texte sur la plateforme Change.org.

QUAND LES MAGISTRATS ITALIENS FONT RECULER LA JUSTICE DE L'ÉGLISE

Les Italiens peuvent convoler en justes noces soit lors d'une cérémonie civile - suivie d'une cérémonie religieuse s'ils le souhaitent - ou lors d'une cérémonie religieuse seule, qui a valeur légale. La lutte pour obtenir la maîtrise de la situation des personnes entre l'Église et l'État n'a pas connu là-bas le dénouement laïque de la Révolution française. Les accords du Latran de 1929 conclus entre le Vatican et l'État italien ont introduit le mariage « concordataire » qui a été confirmé avec des modifications en 1984. L'État reconnaît les effets civils de ce mariage canonique, à condition que l'acte soit transcrit dans les registres de l'État civil. Le prêtre joue le rôle du représentant de l'État notamment en lisant les articles du Code Civil concernant les droits et les devoirs des conjoints.

En Europe, l'Italie n'est pas un cas isolé : au Danemark, en Grèce, en Finlande, en Norvège ou en Suède, le mariage civil n'est qu'optionnel et le mariage religieux est réputé produire les mêmes effets juridiques qu'un mariage civil. Voilà avec l'organisation de l'enseignement privé, deux piliers sur lesquels se fonde et s'arc-boute la puissance des Églises.

Il faut savoir que ces mariages « concordataires » peuvent être annulés par le dernier degré de juridiction de la justice ecclésiastique, le tribunal de la Sainte Rote Romaine (créé au XII^{ème} siècle) et que là encore, ces sentences de nullité sont reconnues sur le plan civil. En revanche, en cas de divorce, seuls les effets civils du mariage « concordataire » cessent et non sa valeur religieuse.

Les magistrats italiens viennent, ce 17 juillet dernier, de casser la justice de l'Église. La Rote avait annulé le mariage « concordataire » célébré en 1998 d'une femme de Bassano del Grappa (Vénétie). Et suivant sa tradition, la Rote avait accordé à cette femme une indemnité compensatoire limitée à trois années, indemnité fixée quelle que soit la durée des épousailles. Façon sans doute de punir les contrevenants, même après reconnaissance du bien fondé de leur demande d'annulation pour des motifs tels que non-consommation de l'union, tromperie sur la personne ou son orientation sexuelle, condamnation judiciaire ou handicap caché d'un des conjoints, immaturité...

Cependant, le divorce à l'italienne ne prévoit pas de limite temporelle au versement d'une pension alimentaire.

La plaignante s'est opposée devant un tribunal italien, à l'arrêt d'exequatur qui avait permis de déclarer exécutoire dans la Péninsule la nullité de son union décidée par les juges de l'Église. Les sections civiles de la Cour de Cassation ont admis son recours et ont estimé que l'annulation d'un mariage concordataire par la Sainte Rote et ses conséquences financières ne pourront plus « avoir d'effet » en Italie si l'union des époux a duré au moins trois ans.

Cette décision renforçant l'égalité des droits est réjouissante. L'évêque de Sicile définit quant à lui le mariage comme un sacrement qui exige des conditions précises, affirmant que l'Église ne peut être tenue pour responsable quand elles ne sont pas remplies.

Cette reconnaissance de l'égalité des droits du citoyen - rappelons qu'il n'est ici reconnu que comme hétérosexuel - opposée à l'anachronisme de l'Église ne peut qu'encourager, en Italie comme ailleurs, la salutaire lutte pour plus de laïcité. □



« Comment sortir de la religion » Abdennour BIDAR

éd. Empêcheurs de penser en rond Collection La découvert 237 pages 21 €

Cet été, quand je me trouvais opportunément chez moi vers 13h30 le samedi ou le dimanche, j'écoutais les chroniques très mesurées, lucides et intéressantes du philosophe à la double culture occidentale et musulmane Abdennour BIDAR appelant chacun à la compréhension de l'autre et au « vivre ensemble » décripé et fécond. Naturellement, j'ai eu envie d'en savoir plus sur lui et, après une visite sur la Toile, j'achetai le livre dont je vais rendre compte.

A. Bidar nous explique que, en six siècles de processus de sortie de la religion, l'Occident s'est fourvoyé entre athéisme desséchant, désenchantement du monde et vue étriquée de l'homme enfermé dans sa finitude. Il nous invite à aller au-delà de notre condition présente et de notre humanisation actuelle sans le secours d'aucun dieu ni prophète ni révélation ; *disparenda est religio*, il faut que la religion disparaisse, dit-il. L'auteur pense cependant que l'erreur de l'occident tient à ce qu'il n'a pas compris que pour sortir de la religion il fallait, comme dans un judo intellectuel, utiliser la force de l'adversaire, i.e. le battre sur son propre terrain en dévoilant au passage le fond non religieux des révélations religieuses : « *rendre possible ce que le prototype occidental a échoué à produire : une fécondation de l'intelligibilité du processus de sortie par les ressources symboliques du religieux lui-même* ». Programme on ne peut plus ambitieux et qui en rebutera plus d'un.

« *La sortie de la religion a révélé en l'homme un niveau de puissance d'agir, jusque là ignoré de lui et qui n'appartenait qu'à Dieu* », ou plutôt que l'homme imputait à sa créature divine, (c'est bien l'homme qui a créé les dieux). La vertu première de la religion était, par sa mise en incubation, de « *fournir aux hommes un système symbolique, dogmatique, rituel, moral et social* », c'est pourquoi la sortie du religieux correspond à l'expulsion hors de cette matrice, qui a rempli son rôle et dont on n'a plus besoin ; la toute puissance divine étant transférée à l'homme qui en devient l'héritier de plein droit. Pour A Bidar, la succession est réglée.

Pourquoi n'avons nous plus besoin des dieux ? Tout d'abord, le problème des religions est leur inaptitude à l'exercice de l'intelligence critique et créatrice ; leur sclérose et leur fermeture les condamnent et c'est ce qui justifie qu'on s'en affranchisse. Mais pour autant, rien n'est gagné ni réglé. Successeur du dieu créateur, l'homme créateur acquière ce que Bidar appelle la surpuissance créatrice, laquelle quand on en mésuse, et on en mésuse (il y consacre tout un chapitre), se retourne en surpuissance destructrice. Et de pointer le polythéisme des pouvoirs techniques, scientifiques, politiques, médiatiques, économiques et le danger, au-dessus encore, du monothéisme du pouvoir suprême de l'argent. C'est en cela que la voie occidentale de sortie de la religion aura échoué, parce qu'elle a produit et produit encore sans relâche de nouveaux avatars divins.

A Bidar écrit : « *L'humanité est en train de devenir cette causa sui dont Dieu est le concept. Sa capacité à pourvoir à ses besoins ne la rend dépendante que d'elle même. Plus rien ne peut s'opposer à elle. Ni transcendance ni fatalité.* » Il développe le concept de l'homme augmenté (par la science, le numérique, la médecine, les exosquelettes etc.) qui le pousse vers son infinitisation, autrement dit vers la fin de sa finitude. Mais il voit bien quelles terribles inégalités gisent potentiellement dans ce concept qui ne serait pas accessible à tous tout de suite ! Alors pour lui, « *la surpuissance devrait donner lieu à un projet existentiel, à une sagesse nouvelle* ». Ce serait « *le nouveau combat des hommes conscients que l'humanité est engagée dans un véritable saut évolutif vers la toute puissance, mais aussi que celui-ci doit être dirigé vers le souverain bien de l'accomplissement créateur de chaque être* ». « *Ce qui est en jeu c'est une mutation ontologique par l'actualisation de notre illimitation de puissance autrefois prêtée symboliquement aux dieux* ». Séduisante utopie qu'on voudrait voir s'accomplir...

Chacun se forgera une opinion quant l'optimisme de l'auteur, prophète moderne de lendemains qui chanteront, quant à moi j'ai pris plaisir à la lecture de cet ouvrage plein de fines réflexions sur notre monde mal traité tant par le capitalisme prédateur que par les religions décidément obsolètes. Tentez l'expérience, c'est une lecture agréable. □

Gilles Poulet , président national ADLPPF, août 2014

QUAND L'ÉCOLE PRIVÉE PROSPÈRE AVEC L'ARGENT PUBLIC

Les établissements privés sous contrat avec l'État (97% d'entre eux) scolarisaient 2 042 588 élèves en 2013-2014 dans 8970 établissements dont 4676 écoles. Ceci représente 16% des effectifs scolarisés, alors que le Secrétariat de l'Enseignement Catholique a obtenu de se voir attribuer 20% des créations de postes. Les établissements privés sont de plus petite taille que ceux du public surtout pour le second degré, 30% des collèges ont moins de 300 élèves et 70% des lycées en ont moins de 500. Dans l'optique comptable en vigueur dans le public, nombre de petits établissements seraient fermés au nom de la rentabilité ! Les effectifs du privé sont en légère augmentation en 2013 (+ 0,21%), cependant cela correspond à une baisse en primaire (- 0,40%) et une hausse en secondaire (+ 0,73%) surtout pour les lycées avec formation professionnelle (+ 5228 élèves). Cela est sans doute à mettre en rapport avec l'abandon de certaines formations dans les lycées publics, ce qui laisse parfois le monopole au privé dans certaines filières. Dans l'Académie de Rouen, la scolarisation dans le privé a baissé de 0,30%. Au niveau national, l'enseignement agricole privé compte 215 établissements et 50 496 élèves. Dans le supérieur, le privé scolarise 42 000 étudiants sur 5 sites ou ensembles (grand-ouest, Lille, Paris, Lyon, Toulouse) et 32 000 en écoles d'ingénieurs ou de management. A noter que 2 700 étudiants du privé préparent un master d'enseignement dont la formation sera payée sur fonds publics et que les personnels des établissements privés sont mieux lotis que ceux du public en matière de Formation Continue qui a concerné 32,5% d'entre eux en 2013 !

Les fonds publics versés aux établissements privés sont de 2 ordres : paiement de leurs enseignants (ce qui représentera l'essentiel des 7,1 milliards € du budget enseignement scolaire 2014 adopté à l'automne par le Parlement pour le privé) et prise en charge de leurs frais d'entretien, de fonctionnement et d'équipement par les collectivités locales (forfait communal pour les écoles et forfait d'externat pour le second degré). De plus, pour le second degré, sans que cela soit obligatoire, nombre de départements pour les collèges et de régions pour les lycées subventionnent l'immobilier du privé : constructions, extensions. Les dépenses publiques moyennes par élève pour les différents forfaits à la charge des collectivités locales sont de 577 € pour les écoles privées, 1 062 € pour les collèges et 1 448 € pour les lycéens du privé. Ceci ne prend pas en compte les sommes détournées de l'impôt au profit des établissements privés sous forme de dons déductibles à des organismes comme la Fondation Saint-Matthieu pour l'École Catholique. Sans cette manne publique, les établissements privés ne pourraient exister longtemps.

Pour autant, la scolarité dans le privé n'est pas gratuite pour les familles, ce qui induit un entre soi-social assez marqué. Prenons l'exemple de l'établissement Jean-Paul II à Rouen qui regroupe école, collège et lycée. Les familles paient une contribution modulée selon les revenus, et bien sûr la demi-pension. Dans le tableau ci-dessous, la somme A correspond à la contribution familiale + fournitures + sorties + service de psychologie + somme versée à l'UDOGEC (organisme départemental de gestion des écoles catholiques) + cotisation APEL (parents d'élèves) ; la somme B correspond à la demi-pension.

Élève de...	A (en €)	B (en €)	Total (en €)
maternelle	de 488,50 à 1050,50	678,00	de 1166,50 à 1728,50
élémentaire	de 648,00 à 1210,00	694,00	de 1342,50 à 1904,50
collège	de 638,50 à 1478,50	830,00	de 1468,50 à 2308,50
lycée	de 733,50 à 1593,50	942,00	de 1695,50 à 2535,50

Malgré les barèmes selon les revenus appliqués en A, cela représente environ un mois de salaire. Sans les subventions publiques, le privé devrait plus que doubler les contributions familiales. Et cela sans compter les salaires des enseignants ! Non seulement pas un centime d'argent public pour le privé en cette période d'austérité n'a été remis en cause sous les gouvernements Ayraut et Valls, mais le privé a obtenu d'autres avantages, notamment l'accès aux fonds d'amorçage dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Cette situation durera tant que la Loi Debré de 1959 qui la permet ne sera pas abrogée. Dès 1904, Jaurès prônait l'intégration des anciennes écoles confessionnelles dans l'enseignement public et la laïcisation de tout le personnel enseignant dans le cadre d'un « service public national de l'enseignement », Jaurès n'accepta jamais le dualisme scolaire. □

Sources : budget Enseignement scolaire 2014 ; Enseignement Catholique Actualités de février-mars 2014 ; Conférence de JP Scot, Jaurès et l'émancipation laïque.

UN SIMPLE DÉTAIL...

Dans un message en direction des enseignants Benoît Hamon, alors Ministre de l'Éducation nationale les invite à participer aux élections professionnelles de 2014. Il est là dans son rôle et il n'y aurait rien à redire à cette innocente missive si un détail, un simple détail, ne venait fortuitement apporter une réponse à une question que nous avons maintes fois posée... Saurez-vous y trouver ce détail ? Voici l'intégralité du message.

Madame, Monsieur,

La fin de l'année 2014 sera marquée par un rendez-vous démocratique parmi les plus importants : les élections professionnelles.

Les presque cinq millions d'agents de la fonction publique seront ainsi appelés à élire leurs représentants dans les instances de concertation tant nationales que locales.

Pour ce qui est de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous serez près d'un million et demi à être invités à voter, du 27 novembre au 4 décembre, pour celles et ceux qui vous sembleront le mieux incarner votre vision de l'École.

Ces représentants siégeront pour quatre ans dans les comités et commissions qui contribuent à définir l'avenir de notre éducation et à garantir le bien-fondé des décisions portant sur la carrière et les conditions de travail de chacun d'entre vous.

Une forte participation à ces élections donnera à vos représentants toute la légitimité nécessaire pour s'exprimer sur les choix collectifs qui concernent notre école républicaine, tant publique que privée, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Pour les décideurs politiques, une telle légitimité est essentielle pour permettre la meilleure prise en compte possible des réalités du terrain dans les grandes orientations qui seront tracées, avec le concours de vos représentants, pour les quatre années à venir.

Des informations sur le détail et les modalités de ce vote vous seront prochainement précisées. Elles seront régulièrement rappelées tout au long de la période qui nous sépare des élections.

Par ailleurs, dès la fin du mois de septembre, les personnels de direction, les directeurs d'établissement, ainsi que les présidents d'université, disposeront de toutes les informations nécessaires pour vous éclairer.

Vous pourrez aussi bientôt vous rendre sur www.education.gouv.fr pour trouver les réponses à vos questions éventuelles.

Comme vous le constatez, nous sommes entièrement mobilisés pour vous permettre de participer à ce vote dans les meilleures conditions possibles.

Ces élections doivent être l'occasion d'un débat collectif sur l'avenir de l'éducation. C'est pourquoi les organisations syndicales s'adresseront directement à vous dans les semaines qui viennent pour vous exposer le point de vue qu'elles entendent défendre si vous leur accordez votre confiance. Elles vous proposeront également des moments d'échange au cours desquels vous pourrez confronter vos idées avec les programmes de celles et ceux qui aspirent à vous représenter.

En participant massivement aux élections professionnelles de décembre, vous ferez entendre votre voix et celle de tous ceux qui font vivre l'éducation au quotidien. Vous contribuerez ainsi à faire avancer nos élèves et nos étudiants sur la voie de la réussite et de l'égalité.

Benoît Hamon, Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Avez-vous trouvé ? Pour ceux et celles qui donnent leur langue au chat, voici un indice : le détail fait suite à l'évocation de « notre école républicaine ».

Ne doutons pas que Benoît Hamon se soit rendu aux diverses manifestations qui eurent lieu pour commémorer le centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès. De belles paroles y furent prononcées rappelant l'engagement du grand homme dans l'affaire Dreyfus et auprès des mineurs de Carmaux, son action incessante pour l'amélioration de la condition ouvrière et sa lutte désespérée pour la paix... On aura moins entendu rappeler le rôle essentiel qu'il a tenu pour la rédaction et la promulgation de la loi de 1905. Pour Jaurès, république, socialisme, école publique et laïcité étaient les conditions indissociables à l'émancipation ouvrière. On comprend qu'il y ait des héritages lourds à porter !

Ainsi, fin juillet 1904, Jean Jaurès invité à assister à la distribution des prix de l'École laïque de Castres, s'adresse à un public composé majoritairement d'ouvriers et d'ouvrières. Il tient un discours au cours duquel il démontre la nécessité de voir se développer l'École de la République comme un lieu de rassemblement, d'unité et d'émancipation qui ne peut se concevoir que sous les auspices de la Laïcité et de la Raison. L'Humanité du 2 août et la Dépêche du 3 août 1904 publient l'intégralité du discours. En voici la conclusion :

« ... Ainsi se dissiperont les préjugés, ainsi s'apaiseront les fanatismes ; ainsi le jour viendra où tous les citoyens, quelle que soit leur conception du monde, catholiques, protestants, libres penseurs... reconnaîtront le principe supérieur de laïcité. Et la conscience de tous ratifiera les lois nécessaires et bienfaites dont l'effet prochain sera, je l'espère, de rassembler dans les écoles Laïques, dans les écoles de la République et de la nation, tous les fils de la République, tous les citoyens de la nation. Et n'est-ce point de voir les enfants d'un même peuple, de ce peuple ouvrier, si souffrant encore et si opprimé, et qui aurait besoin pour la libération entière de grouper toutes les énergies et toutes les lumières, n'est-ce pas pitié de les voir divisés en deux systèmes d'enseignement, comme entre deux camps ennemis ? Et à quel moment se divisent-ils ? A quel moment des prolétaires refusent-ils leurs enfants à l'École Laïque, à l'École de lumière et de raison ? C'est lorsque les plus vastes problèmes sollicitent l'effort ouvrier : réconcilier l'Europe avec elle-même, l'humanité avec elle-même ; abolir la vieille barbarie des haines, des guerres, des grands meurtres collectifs, et en même temps, préparer la fraternelle justice sociale, émanciper et organiser le Travail.

Ceux-là vont contre cette grande œuvre, ceux-là sont impies au droit humain et au progrès humain qui se refusent à l'éducation de laïcité.

Ouvriers de cette cité, ouvriers de la France républicaine, vous ne préparerez l'avenir, vous n'affranchirez votre classe que par l'école Laïque, par l'École de la République et de la Raison ! »

Nous voilà à des années lumière de « notre école républicaine, tant publique que privée, de la maternelle à l'enseignement supérieur » ! ☐

L'EXTRÊME DROITE À L'ÉCOLE PUBLIQUE -1-*

d'après un article de Greg Chambat à lire dans son intégralité sur le site « Question de classe(s) », le 10 mai 2014

- [Analyses et décryptages](#) - [Lien permanent](#)

Ce texte entend présenter la jeune histoire du Collectif Racine, ses origines et son rôle dans la stratégie du FN en direction des enseignants. En revenant sur les parcours de certains de ses initiateurs on verra que ce collectif puise ses racines dans le terreau de l'extrême-droite historique.

Aux débuts du XXe siècle, en 1904, trois instituteurs, Félix Comte, Émile Bocquillon et Théodorick Legrand fondent l'Union des Instituteurs Laïques patriotes dénonçant « *le triomphe de ceux qui prêchent la lutte de classes, la suppression dans l'école de toute autorité et de tout contrôle* ». Ce mouvement bénéficie du soutien la presse nationaliste et cléricale (*La Libre Parole, le Gaulois, la Croix...*). Cette Union anti-dreyfusarde lance deux journaux pour propager ses idées *L'Avant-garde pédagogique* et *L'École patriote* (formule très proche du slogan du collectif Racine « Les enseignants patriotes »).

On peut également citer le Cercle Fustel de Coulanges, fondé en 1926 par Georges Cantecor et Henri Boegner afin de militer « *pour une école nationale* ». Pétain trouvera là de quoi inspirer sa politique scolaire. *Les Cahiers du Cercle* défendent « *un nationalisme intégral* », « *l'antidémocratie* » et le « *traditionalisme* » et dénoncent ceux qui au sein de l'école veulent « *démolir la nation* ». Principale cible, la gratuité de l'enseignement secondaire (adoptée en 1932), sur laquelle reviendra le gouvernement de Vichy : « *... en somme, on assiste à ce spectacle effarant : des fournées d'élèves qui entrent illettrés au lycée et qui resteront illettrés : car qui aurait le temps de les tirer du borbier où ils pataugent ? Les éléments qu'attire la gratuité ne sont pas particulièrement intelligents et travailleurs : car les meilleurs élèves se présentent à l'examen des bourses et y réussissent. L'apport est en majorité constitué par des médiocres, qui loin de contribuer à accroître l'émulation, tendent à l'affaiblir, en noyant l'élite dans la masse des non-valeurs.* » Déjà, pour ces réactionnaires, égalité rime avec décadence...

Plus récemment et dès les années 1980, le FN organise le lancement de « Cercles » pour asseoir son implantation dans différents secteurs en parallèle à la création du Cercle national des travailleurs salariés (CNTS) accueillant les militants FN présents dans les syndicats traditionnels.

Le « Cercle National de l'Enseignement » (1987), s'adresse à la fois aux parents d'élèves et aux enseignants, et devient, en 1995 le Mouvement pour une Éducation Nationale (MEN). Dirigé par Olivier Pichon, également élu au comité central du FN, le MEN revendique alors 2 000 adhérents et sympathisants, et tente sans succès de se présenter aux élections professionnelles. En 1996, Bruno Mégret annonce la création de « syndicats » FN (police, RATP, Poste...) et de la Coordination française nationale du travail, qui se présente à l'élection des conseils de prud'hommes en 1997 où elle obtient 5,91 % des voix pour 132 listes dans 34 départements. Le Mouvement pour une éducation nationale (MEN) est réorienté dans le but de syndiquer les employés de l'enseignement public. La scission entre le FN de Le Pen et le MNR de Bruno Mégret a raison de cette première expérience. La plupart des syndicats FN ont été invalidés par la justice du fait de leur absence d'indépendance politique contraire aux textes en vigueur.

L'échec de cette première tentative d'implantation s'explique aussi par le discours « anti-prof » et « anti-fonctionnaire » du parti. Dans la lignée des Maurras et Pétain, Jean-Marie Le Pen dénonce « *la racaille enseignante* »... « *Les professeurs avec des bluejeans crasseux, très largement responsables de la dégradation des notions morales et civiques* ». Il les évoque en « *crassouillards* », « *fumeurs de shit aux savates éculées* »... Ce qui rappelle Pétain en juillet 40 « *La France a perdu la guerre parce que les officiers de réserve (ont) eu des maîtres socialistes* », ces « *suppôts du pacifisme* », « *les instituteurs et les politiciens, plutôt que les généraux ont mis la France à genoux* »...

Le lancement du Collectif Racine est donc placé tout d'abord sous le signe d'une auto critique de l'héritière : « *Je le sais, longtemps, il y a eu un malentendu entre nous. Longtemps, nous avons donné le sentiment de vous regarder en ennemis* »,

déclare-t-elle en septembre 2011, « *Longtemps, nous n'avons pas su parler, trouver les mots et comprendre à quel point vous étiez attachés à l'intérêt général. Longtemps, nous avons commis l'erreur de penser que vous étiez complices ou passifs face à la destruction de l'école. Pour l'immense majorité d'entre vous, c'était une erreur et cette époque est révolue* ».

C'est donc à partir de ce double héritage des efforts infructueux pour s'implanter dans l'école et du discours résolument hostile au corps enseignant que le Collectif Racine tente aujourd'hui de « s'enraciner » sans trop de succès semble-t-il.

Dans le journal *Le Monde* (11 octobre 2013), le porte-parole du Collectif Racine, Alain Avello annonce recevoir « *5 inscriptions par jour depuis que s'est ébruitée la nouvelle de notre création. Nous étions 50 le 2 octobre 2013, nous sommes 90 le 10. Quand nous aurons 3 adhérents par département, nous ouvrirons des sections locales* ». En mai 2014, un an après le lancement officiel, et cela malgré une large couverture médiatique (*Le Monde, Le Figaro, Le Point, Libération, Le Nouvel Obs, Marianne*, les radios, les téléés...), seul le Var semble avoir enregistré les trois adhésions nécessaires à l'implantation d'une structure départementale !

Le 2 mai 2013, *Le Figaro* publie un appel signé par 14 « personnalités » lançant le Collectif Racine. 11 hommes et 3 femmes, essentiellement issus de l'enseignement secondaire, dont les trajectoires se veulent exemplaires et dont l'appartenance au FN n'est pas clairement revendiquée, au profit du « Regroupement Bleu marine » même si 10 d'entre eux ont été candidats pour les listes FN : Alain Avello, professeur certifié de philosophie, s'est présenté à Nantes ; Henri Dubost, professeur agrégé de mathématiques était candidat à Montigny-le-Bretonneux ; Jean-Bernard Formé, professeur agrégé de physique, candidat à Lorgues ; Julien Langard, professeur certifié d'histoire et de géographie, responsable du FN du

canton Carpentras Sud ; Valérie Laupies, directrice et professeur des écoles en ZEP, candidate FN à Tarascon ; Gilles Lebreton, professeur de droit public des universités, doyen honoraire de faculté, conseiller Enseignement supérieur de Marine Le Pen, candidat tête de liste Région Ouest aux Européennes ; Catherine Rouvier, docteur d'État en droit, Maître de conférences des universités, candidate à la mairie d'Aix-en-Provence ; Michel Sibel, professeur certifié d'éducation physique et sportive, candidat à LUISANT ; François Siméoni, professeur agrégé de physique, candidat FN à Versailles ; Jean-Christian Tarelli, professeur agrégé de sciences sociales, FN Toulon.

Les parcours politiques veulent conforter l'idée d'un rassemblement qui dépasse les anciens clivages. Si certains sont issus du RPR (Michel Sibel), c'est surtout la mouvance chevènementiste qui est à l'honneur (Yannick Jaffré, Valérie Laupies, Alain Avello, Gilles Lebreton) - un tiers des signataires. C'est du moins l'image qui est mise en avant. Ces transfuges n'hésitent cependant pas à accorder des entretiens à *L'Action française* (Yannick Jaffré), à évoquer la figure de Soral (Valérie Laupies : "C'est Alain Soral qui m'a mise sur la voie en 2007 en me suggérant de voter Front national. En effet, à cette époque je lui avais confié que j'étais déçue du MRC de Jean-Pierre Chevènement." déclare-t-elle sur le site de Riposte laïque en mai 2012) ou même à intervenir lors d'une "université" du Parti Communiste National-Européen (PCN), un micro-parti d'inspiration nationale-bolchévique (Alain Avello)... Le même Avello figure par ailleurs sur une liste FN, à Nantes, conduite par Christian Bouchet, figure du mouvement « nationaliste révolutionnaire » (Il fut successivement secrétaire-général des mouvements Troisième voie, Nouvelle résistance et Unité radicale, avant de rejoindre le MNR puis le FN).

Cette frange nationale-républicaine et nationale-populiste n'hésite donc pas un instant à s'associer à des purs et durs de l'extrême droite et à investir ses tribunes (Interview à *L'Action française* de Yannick Jaffré, présence sur le site Riposte laïque) mais également aux ultra-cathos : deux des signataires sont animateurs de la très réactionnaire Radio Courtoisie (Henri Dubost, Catherine Rouvier).

Intéressant est le cas de cette dernière, Catherine Rouvier, candidate FN à la mairie d'Aix-en-Provence qui s'était fait remarquer il y a quelque temps pour un article publié où elle listait les obstacles à "une maternité triomphante" : - le divorce, ce « spectacle désolant » : « le début de la logique de la guerre » ; - le travail féminin, dont « nos enfants souffrent » et qui est « inconciliable » avec une « maternité pleinement assumée » ; - l'avortement ; - « l'omniprésence obscène du préservatif dans l'espace public » : « Il est temps de rejeter la dictature du préservatif. Indispensable outil des tristes amours anales, précaution recommandée à ceux qui pratiquent vagabondage et tourisme sexuels, protection occasionnelle contre une grossesse non désirée » ; - et les campagnes d'information sur la contraception, cette « propagande de l'État » qui pourrait « expliquer bien des impuissances et des frigidités » la sensibilisation à la contraception « une déclaration de guerre ».

Cela ne semble guère choquer ces républicains défenseurs d'une laïcité « radicale » s'efforçant de retoiletter leur image extrémiste... Lors d'un débat avec Jean-Noël Dumont le 9 février 2014 à Lyon, Yannick Jaffré déclarait « Car c'est bien aussi, à travers la question de l'école, du catholicisme qu'il s'agit entre nous, aujourd'hui, et de son lien spécial, électif avec la France. Et je le dis avec force, il est de l'intérêt de la nation que le catholicisme vive, parce que le catholicisme c'est la France. ». Déclaration abrupte qu'il s'agit de nuancer bien vite par un « la France, ce n'est pas seulement le catholicisme »...

Loin d'être une nouveauté, comme le prétendent ses animateurs, le collectif recycle la vieille rhétorique d'extrême-droite, toujours aussi peu soucieuse des alliances contre-nature. Il s'agit d'occuper le terrain, de préférence médiatiquement, et de ratisser large dans une perspective électoraliste en jouant sur les grosses ficelles de la décadence et de la haine de l'égalité, nous y reviendrons dans un prochain billet de décryptage du programme éducatif du Front National. □

* Dans le prochain numéro de « Combat laïque », la suite de cet article : « Régression, ségrégation, tradition. Le programme Racine : l'école du FN »

Une nouvelle fédération de parents d'élèves : la FAPEC

Farida Belghoul, initiatrice des journées de retrait de l'école (JRE), tente de passer à la vitesse supérieure en créant une nouvelle fédération de parents d'élèves. Les premières Assises de la FAPEC (Fédération Autonome des Parents Engagés et Courageux) avaient lieu le 16 juin à St-Martin-en-Haut. La fédération proposera des modules de formation à la méthode syllabique, à la grammaire traditionnelle et à l'orthographe, à l'histoire (la France des Rois, Clovis, Saint-Louis, Jeanne d'Arc, une vision de la Révolution française). Évidemment, après sa victoire en forme de recul ministériel sur l'extension à toutes les écoles de l'ABCD de l'Égalité, Farida Belghoul pousse l'avantage en ciblant encore l'abîme dans lequel seraient plongés les écoliers avec la « théorie » du genre. Elle souhaite voir revenir une France chrétienne avec ses bases spirituelles. Alain Escada, président de l'association d'intégristes catholiques CIVITAS, invité à ces Assises, évoque le nouvel ordre sexuel mondial derrière la « théorie » du genre. Il promet une alternative à l'école de la République « laïciste et internationaliste » et dont l'objectif serait de « séparer l'enfant de Dieu et de ses parents ». Il encourage l'éducation à domicile ou la scolarisation dans les écoles privées hors contrat avec l'État. La FAPEC entend être opérationnelle à la rentrée et proposer des formations aux familles, de la remédiation pour les élèves, de nouvelles JRE locales. Cette initiative regroupant des intégristes et des militants issus des droites extrêmes aurait-elle pu prospérer sans les reculs successifs du Ministère de l'Éducation nationale sur les questions du genre et de l'égalité ? □

Sources : Assises de la FAPEC YouTube ; article de Lucie Delaporte- Mediapart 28.08.14



LES BEAUX QUARTIERS DE L'EXTRÊME DROITE

Agone, n°54, 2014 Format papier 208 pages (15 x 21 cm) 20.00 € - Parution : juin 2014
Coordination Samuel Bouron et Maïa Drouard

Le Front national en particulier et l'extrême droite en général aiment à se présenter comme les porte-parole de la colère des « sans-grades ». Ce leitmotiv est parfois repris tel quel par les journalistes et sondeurs qui dressent volontiers des classes populaires un portrait réactionnaire. Ce racisme de classe journalistique occulte un point essentiel. Se réclamant d'une légitimité « par en bas », les réactionnaires d'aujourd'hui opèrent un important travail de normalisation qui prend appui sur différentes fractions du champ du pouvoir avec la complicité d'une partie de la grande bourgeoisie et de ce qu'il semble dorénavant convenu d'appeler les "élites".

On connaît mal les alliances que certains leaders et militants tissent dans ces lieux : la haute fonction publique, les fondations culturelles d'utilité publique, la philosophie ou la sociologie académique, le monde des lettres dont les œuvres de quelques auteurs sont inscrites au panthéon de l'édition... Prenant appui sur les codes de la sociabilité mondaine, se diffusant dans les « clubs », les vernissages, les salons académiques, ces entrepreneurs en réaction assurent un mélange souvent imprévisible de références de droite et de gauche qui entretient toutes les confusions sans nuire, hélas, à l'efficacité.

Ce numéro explore quelques aspects d'une nébuleuse qui, plus ou moins formellement, mais objectivement, constitue le terreau qui permet à l'extrême droite de commencer à jouer un rôle social dont elle a longtemps été privée.

Au sommaire

- Alain Bihl, « L'extrême droite à l'université : le cas Julien Freund », avec une introduction de Sylvain Laurens
- Maïa Drouard, « Le patrimoine pour tous. Étude d'une contribution de l'extrême droite au maintien des classes dominantes »
- Samuel Bouron, « Un militantisme à deux faces : stratégie de communication et politique de formation des Jeunesses identitaires »
- Sylvain Laurens, « Le Club de l'Horloge et la haute administration : promouvoir l'hostilité à l'immigration dans l'entre-soi mondain »
- Stéphanie Chauveau, « Au-delà du cas Soral : corruption de l'esprit public et postérité d'une nouvelle synthèse réactionnaire »
- Michel Vanoosthuyse, « Ernst Jünger, itinéraire d'un fasciste clean : dernières publications, derniers masques »
- Évelyne Pieiller, « Céline mis à nu par ses continuateurs, même »
- Thierry Discepolo, « À l'abri de la religion littéraire française. L'« affaire Millet » comme erreur d'ajustement d'un consensus hégémonique apolitique »
La leçon des choses
- Alfred Döblin et la littérature comme activité politique. « État et écrivain », textes traduits de l'allemand par Michel Vanoosthuyse et introduits par Marie Hermann.

LAÏCITÉ ET FÉMINISME

Bien souvent, on nous pose la question de savoir ce qui peut bien lier intimement « laïcité » et « féminisme ». La laïcité, somme toute nous dit-on, c'est la loi de séparation des églises et de l'État. Éventuellement, nous disent les oublieux de l'histoire, elle peut être liée à la l'épineuse question scolaire. La première datée de 1905 et l'autre des années 80, 1880 pensez donc ! Qu'est-ce que le féminisme peut bien avoir affaire là-dedans ? Il y a bien longtemps que l'État s'est réconcilié avec les religions en en faisant des partenaires privilégiés et que la querelle scolaire s'est apaisée à la grande déconfiture de l'École publique considérée dorénavant comme une simple composante de l'École de la République, numériquement majoritaire, certes, mais sommée de bien vouloir se conformer au modèle de son aînée cléricale restée sous le contrôle d'une église catholique qui détient là, par la grâce de la loi Debré, un ultime et puissant levier d'action sur la société civile.

Une honorable correspondante, au hasard de lectures dénichées lors d'un récent séjour armoricain, nous livre ce passage extrait d'un pieux ouvrage rédigé pour l'édification des jeunes épousées vouées à devenir les piliers d'une société - toute au service de hautes valeurs chrétiennes ? L'abbé Charles Grimaud, auteur de ce livre ⁽¹⁾ destiné à informer les jeunes épouses de leur insigne charge de grillon du foyer, ne manque pas de dénoncer ce qui encourage les manquements de la jeune écervelée parfois tentée de s'éloigner du respect de ses devoirs.

Ainsi, dans le chapitre « La mondanité », fustige-t-il tout ce qui pourrait détourner la jeune épouse de ses obligations de mère et d'épouse puisque l'« esprit mondain » d'abord fait d'attrait et de plaisir - c'est l'abbé qui parle - la conduit, séduite par « l'appât des distractions », à bientôt délaisser « aiguilles et ciseaux » : « Elle a bien un remords quand, déposant son tablier et fermant sa boîte à ouvrage, elle passe une toilette de ville... elle sent qu'elle déserte... que le devoir n'est pas là... »

Son entourage l'exhorte à revenir à de plus sages comportements mais « Quelquefois elle ne

veut pas entendre raison. Elle reste sourde aux arguments comme aux prières. La vue même de ses enfants ne la touche pas : elle déclare qu'elle a trouvé à " vivre sa vie " autrement... que le divorce est une conquête moderne dont il faut savoir user... qu'elle se servira de ses droits. »

L'abbé Grimaud ne s'y trompe pas. Il sait d'où Satan tient ce pouvoir qui lui permet de détourner la jeune épouse de sa chrétienne mission. Fort de son expérience de l'âme humaine et plus particulièrement de sa connaissance des perversités féminines, il connaît l'origine de tels dérèglements qui affectent, en ces années 20, l'harmonie de la famille française. Il le dit sans ambages : « *Quand on pense que le « laïcisme », introduit dans notre législation par les Loges maçonniques, nous a dotés de ce type horrible de jeunes femmes sans pudeur, qui considèrent le mariage comme un jeu de hasard, dans lequel on change de partenaire à volonté ! Pauvre famille française ! Quelles blessures t'ont causées ces inventions diaboliques qu'on appelle les « lois laïques ».* »

Vingt ans après la promulgation de la loi de Séparation des églises et de l'État, les idéologues catholiques ne s'y trompaient pas. Au-delà de la seule affirmation de la réciprocité indépendance du politique et du religieux, cette loi ouvre la voie pour poursuivre la lutte vers l'émancipation de la personne vis à vis des tutelles patriarcales et constitue le creuset des garanties de la liberté individuelle.

Ce en quoi c'est une loi féministe ! □

(1) « *L'Épouse, attiré du foyer* » (Pierre TEGUI, Librairie-éditeur, année 1926 - 5^{ème} édition).



HISTOIRE DES PHILOSOPHIES MATÉRIALISTES

Pascal Chardonnat - Préface de Guillaume Lecoindre - Éditions KI-MÉ - Collection « Philosophie, épistémologie » - Année 2013 -706 pages - 34 €

Ben oui, ce n'est pas toujours facile à lire ! Mais la réalité du monde non plus n'est pas facile à décrypter. Et comment faire autrement que d'emprunter méthodiquement le chemin chaotique de la scrupuleuse démarche scientifique pour se prémunir de théories professées par les charlatans et les vendeurs de rêves. Surtout lorsqu'ils excellent à se glisser dans les médias, dans les institutions, dans les cénacles où bourdonnent les « élites ». Avec cette "Histoire des philosophies matérialistes", Pascal Chardonnat (1) nous propose ici « une fresque passionnante » pour reprendre l'expression de Guillaume Lecoindre (2) qui préface cette somme.

En publiant cette « Histoire des philosophies matérialistes » l'auteur a pour ambition de montrer le contenu réel des concepts matérialistes reliés à leurs racines historiques et sociales.

Objet de nombreuses controverses, constamment malmené et caricaturé, dans chaque période, à l'intersection des progrès de la connaissance et des préoccupations métaphysiques, le matérialisme est au cœur d'enjeux idéologiques de premier plan parce qu'il ouvre à l'idée que les mythes et le sacré ne sont pas les seuls horizons pour penser la place de l'homme dans l'Univers.

D'Épicure aux matérialistes contemporains anti créationnistes en passant par Marx, une même exigence émancipatrice traverse l'œuvre de ces penseurs. Il s'agit ici d'en rendre compte tout en indiquant où passent les lignes de fracture. En France, pourtant républicaine laïque, et alors qu'une part importante de la population ne se réfère pas à la transcendance pour donner un sens au monde, l'enseignement de l'histoire des idées néglige cet héritage intellectuel qui n'est guère présent dans les programmes et les manuels. L'histoire du matérialisme est également incontournable pour saisir les enjeux du travail des sciences de notre temps, pour rappeler que les savoirs d'aujourd'hui sont les fruits de luttes contre des traditions conservatrices, pour inviter à ne verser ni dans un positivisme naïf, ni dans une défiance figée à l'égard des résultats scientifiques. Être matérialiste consiste moins à désenchanter le monde qu'à en restituer le libre cours.

Guillaume Lecoindre conclut ainsi la préface de l'ouvrage : « *Chardonnat rend ici le plus bel hommage aux devanciers de la laïcisation de la société, en nous rappelant leurs souffrances, témoignages de ce que peut produire la conjonction du pouvoir politique et spirituel, mais aussi leur générosité, leur courage, leur lucidité. Là où certains présentent la laïcité comme surannée, il faut y voir au contraire un îlot de liberté chronologiquement moderne, qu'on vend aujourd'hui par morceaux pour quelque bénéfique démagogie.* »

Cette lecture studieuse ne manquera pas de nous préparer à participer à la conférence que Guillaume Lecoindre, à l'invitation du CRÉAL-76 en partenariat avec l'ESPÉ, donnera le 15 octobre prochain (17 heures 30) à l'ESPÉ de Mont Saint-Aignan. Il y sera question de savoir « Pourquoi n'enseigne-t-on pas que la Terre est plate ? ». □

(1) Pascal Charbonnat est enseignant et docteur en épistémologie et histoire des sciences. Il est l'auteur de *Quand les sciences dialoguent avec la métaphysique* (Vuibert, 2011). Il a participé à l'ouvrage *Les mondes darwiniens* (Matériologiques, 2011) et a édité avec François Pépin *Le déterminisme entre sciences et philosophie* (Matériologiques, 2012). Il est membre du comité de rédaction de la revue d'épistémologie *Matière première*. Ses travaux développent une approche phylogénique des concepts scientifiques et philosophiques, cherchant à articuler leur analyse logique et leur environnement social et politique.

(2) Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle où il est directeur du département "Systématique et évolution".

TARTUFFE AU VATICAN

Manuel Valls, premier ministre, s'est rendu ès qualités au Vatican pour la canonisation des deux papes, Angelo Giuseppe Roncalli alias Jean XXIII et Karol Józef Wojtyła alias Jean-Paul II. Outre que cette cérémonie réunissait deux personnalités catholiques assez éloignées l'une de l'autre tant sur le fond que sur la forme, le gouvernement français a voulu se rapprocher des catholiques et faire oublier le "mariage pour tous" et puis les élections approchant ... Paris vaut bien une messe.

Cette manœuvre politique de Manuel Valls et du Parti socialiste relativisent les positions et indignations précédentes. Que ne disait Manuel Valls, ministre de l'Intérieur à l'époque au moment de l'affaire Baby-Loup à propos du conflit entre une employée qui refusait d'enlever son voile et son employeur : " *En sortant quelques secondes de mes fonctions, je veux vous dire combien je regrette la décision de la Cour de cassation aujourd'hui sur la crèche Baby-Loup et sur cette mise en cause de la laïcité* ".

Une expression laïque de circonstance

Que dire de la cohérence ou plutôt de l'absence de cohérence du parti socialiste (et de Manuel Valls) entre la condamnation justifiée tant du déplacement auprès du pape Benoît XVI de Nicolas Sarkozy en 2007 à Latran, que de ses paroles sur "les racines chrétiennes de la France" sur "la supériorité du prêtre sur l'instituteur" et sur le soutien silencieux du voyage de Manuel Valls au Vatican.

Les critiques les plus vives avaient été adressées à François Fillon par le PS pour son déplacement à la cérémonie de béatification de Jean-Paul II : " *Cette décision rompt avec une tradition diplomatique établie et respectée par tous ses prédécesseurs qui veut que notre pays ne se fasse représenter à ce type de manifestation que lorsqu'elle concerne un Français. [...] Venant de Nicolas Sarkozy, qui aurait même songé à s'y rendre personnellement, cette décision ne surprend pas, mais elle reste particulièrement choquante. [...], (la France est une) République indivisible, laïque, démocratique et sociale (qui) assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction (...) de religion (et qui) respecte toutes les croyances.* ". Les entorses du PS sur les principes qu'il affiche en ce domaine sont plus que préoccupantes mais, de la part de ce parti, les pertes de mémoire dans ce domaine comme dans bien d'autres sont fondées.

De même, naguère, Laurent Fabius vouait aux gémonies Nicolas Sarkozy pour ses prises de positions sur les Roms et pour ses déplacements vaticanesques : " *Il ne faut pas prendre les catholiques français pour des sots. [...] Il y a une faute commise par le président de la République à l'égard des Roms. Cette faute est une faute morale. Ce n'est pas n'importe quel signe de croix, même effectué au Vatican, même télévisé, qui fera oublier cette faute-là* ". Espérons que Laurent Fabius a su toucher deux mots à l'endroit de son premier ministre de tutelle.

Des positions au service d'une ambition

Le parcours de Manuel Valls et les "oublis" sur ses origines familiales s'expliquent en partie par son ambition. Manuel Valls n'est pas le fils de réfugié du franquisme comme il le laisse accroire : cette famille de la bourgeoisie catholique a caché des biens d'église et à protéger des prêtres espagnols pendant la guerre d'Espagne. Il est partisan d'une laïcité positive à laquelle il a consacré un livre « La laïcité ouverte ». Mgr Michel Dubost affirme " *Manuel Valls a toujours fait preuve d'une grande civilité à l'égard des religieux. Il a par exemple obtenu de son conseil municipal d'avoir une place Jean-Paul II en mémoire de son passage à Évry.* " (comme Bertrand Delanoë -lui aussi de tradition catholique- à Paris), Monseigneur ajoute que l'alors maire avait sa famille liée avec l'architecte Mario Botta ...

Présent à la messe de béatification du père Brisson en 2012, Le ministre de l'intérieur de l'époque expliquait : " *C'est une cérémonie importante pour l'Église catholique. La béatification du Père Brisson était attendue. Et puis la laïcité, ce n'est pas le refus des religions, du sacré. C'est l'acceptation de croire et de ne pas croire. La religion catholique est ancrée dans notre Histoire, dans nos paysages, dans cette cathédrale magnifique, poursuivait le ministre de l'Intérieur. Le Père Brisson fait partie de cette Histoire. Je retiens cette phrase de Marc Bloch : « Il faut aimer la France. Et pour aimer la France, il faut aimer aussi bien le sacre de Reims que les grandes périodes de la Révolution française, la fête de la Fédération ».* C'est ça être français. Donc, quand on est le représentant du gouvernement, on se doit d'honorer les cultes qui font partie de notre Histoire et de la société française. "

Flatter les catholiques

Mais depuis, de l'eau à couler sous les ponts et les régulières provocations des opposantEs au " mariage pour tous " et autres "théories du genre" ont amené le nouveau premier ministre à revoir ses positions (par exemple sur la PMA/GPA) et à adoucir ses principes laïques proclamés si fortement. La présence du premier ministre à la double canonisation s'inscrit « *dans une démarche de dialogue et d'apaisement* », explique-t-on à Maignon. C'est qu'il veut regagner des points dans l'opinion catholique, le premier ministre ! Pour l'instant ses efforts ont été mal récompensés aussi bien sur place où ses apparitions sur les écrans géants diffusant la cérémonie de double canonisation ont provoqué des huées et des sifflets de la part des pèlerins français (vraisemblablement militants de la "manif pour tous") que par les urnes aux élections municipales et aux européennes.

Reste que, comme disait le cardinal de Retz, "on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment". □



EGALÉ
Egalité Laïcité Europe
TOUS ENSEMBLE, TOUS ÉGAUX

EGALÉ - Egalité Laïcité Europe – Président : Gérard DELFAU, ancien Sénateur <http://www.egale.eu> courriel : contact@egale.eu Association Loi 1901 – Courrier : 29 rue du docteur Lombard, 92130 Issy les Moulineaux, France

Lettre ouverte à Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris

Madame le Maire,

Vous organisez le 9 juillet, dans la continuité de pratiques regrettables à la mairie de Paris, une fête dite culturelle à l'occasion du ramadan. Nous serions les premiers à encourager des manifestations culturelles liées à d'autres pays et ce serait bien le rôle de la mairie de Paris de les organiser et de les financer. Mais pourquoi les lier à une pratique religieuse ?

Outre que l'autorité publique n'a pas à le faire dans notre République laïque, vous contribuez gravement à la banalisation d'un discours tenu par les extrémistes religieux. Vous contribuez ainsi aux injonctions et pressions qui sont faites sur les citoyens qui se sont détachés de l'islam pour qu'ils deviennent de « bons musulmans » pratiquants. Vous contribuez gravement à la confusion généralement répandue que toute personne dont les ancêtres proviennent de pays à majorité musulmane est nécessairement musulmane. Que faites-vous de leur liberté de conscience ? Que faites-vous du respect que vous leur devez de les considérer comme des citoyens, sans vous préoccuper de leur croyance réelle ou supposée ? En un mot, que faites-vous de la laïcité ?

Nous avons espéré que vous amèneriez la mairie de Paris à rompre avec une succession de financements équivoques, qui choquent la majorité de la population dont tous les sondages indiquent qu'elle soutient la laïcité.

Faudra-t-il donc que le FN obtienne la majorité à des élections nationales pour que vous compreniez enfin que c'est par l'affirmation des valeurs républicaines que vous leur tiendrez tête et non pas par des compromissions ?

Ce qui vaut pour la manifestation du 9 juillet, vaut pour toute autre manifestation ou financement lié à une religion. Nous, acteurs de la société civile, laïques et républicains, sommes favorables à l'organisation de toute manifestation qui contribue à la connaissance d'autres cultures, permet le métissage nécessaire des différentes cultures d'origine de nos concitoyens et renforce leur vitalité. Mais cela n'a rien à voir avec les religions qui restent l'affaire personnelle de chacun dans la République laïque française.

Espérant que vous saurez entendre la voix de la raison et sortir des compromissions passées, nous vous prions de recevoir Madame le Maire, nos respectueuses salutations.

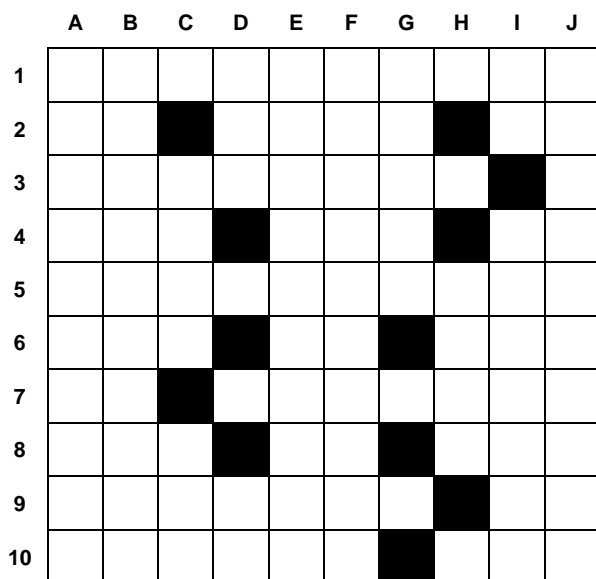
Gérard DELFAU, Martine CERF - Président, ancien Sénateur, Secrétaire générale

DIX ANS DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP)

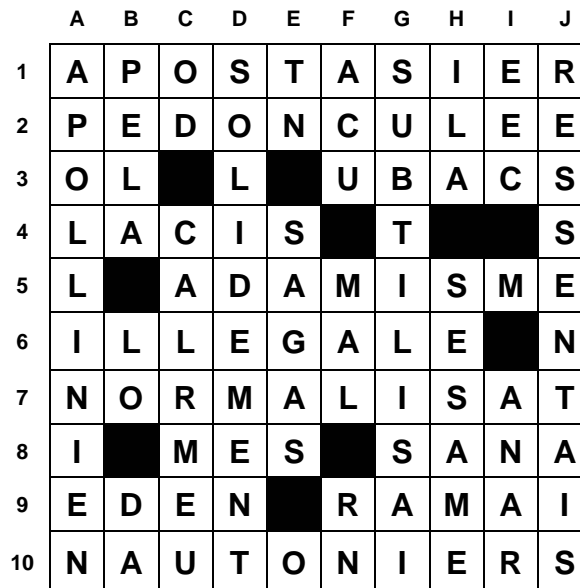
Un rapport sénatorial de juillet 2014 indique que « ceux-ci entraînent un quasi doublement des charges et préemptent les capacités budgétaires publiques sur des années. » Ces PPP permettent à des grosses entreprises de travaux publics (Eiffage, Vinci, Bouygues) d'investir dans la construction de bâtiments publics (prisons, hôpitaux, universités, ministères...) moyennant un loyer de l'Etat ou d'une collectivité locale sur 20, 30 ans, ce qui leur assure une véritable rente. Le rapport pointe que ces contrats sont à terme deux fois plus chers que « l'investissement équivalent qui serait réalisé en maîtrise d'ouvrage publique ». Ainsi le futur ministère de la Défense construit en PPP coûtera 200 millions € de loyer. Les loyers dus par l'Etat jusqu'en septembre 2012 se montaient à 1,2 milliards € auxquels il faut ajouter ceux dus par les collectivités locales. Ceci augmente à la fois le coût global final et le taux de dépenses incompressibles des budgets. Les sénateurs pourtant gens réputés prudents parlent de « bombe à retardement budgétaire » mais le rapport ne préconise pas pour autant de supprimer les PPP mais de les encadrer... □

Source : Mediapart du 17.07.14

MOTS CROISÉS



grille n° 37



grille n° 36

HORIZONTALEMENT

1. La queue du chat des Frères Jacques.
2. Livre pieux après la miss ; elles portent des manchettes ; pige.
3. Farcies ou vidées ?
4. Authentique cravate anglaise ; vieux bovin renversé ; gros bras.
5. La fée du logis ?
6. Elle véhicule les elbeuviens ; bords du Loir ; c'en est un vrai.
7. Elles sont bornées celle-là ; mode de paiement.
8. Ouf ; au cœur du gouffre quercinois ; faisait la vaiselle jaune ou rouge.
9. A surveiller ces molécules ; venu.
10. Tentent les poissons ; les jeunes filles doivent beaucoup à ce Camille-là !

VERTICALEMENT

- A. Fervente exclusive.
- B. N'es pas sérieux.
- C. Scorpion nautique ; pour abréger.
- D. Regimbe parfois ; surprise !
- E. Il paraît qu'il faut savoir y lire.
- F. Antiques vassaux.
- G. Rivaies en un ménage à trois.
- H. Le message l'est.
- I. Mère de BD ; fausse peau.
- J. Celle du A l'a-t-elle été ?

RYTHMES...

C'est le Réveil du 12 juin, hebdomadaire brayon qui nous l'apprend...*

Alors qu'ils sont en quête d'activités pas trop onéreuses pour mettre au point le casse-tête de la mise en place de la nouvelle organisation scolaire pour cette rentrée, les délégués du SIVOS de Sainte-Agathe d'Alliermont / Wanchy



Capval / Douvrend ont eu à examiner une proposition qui tombait du ciel : le curé d'Envermeu leur proposait d'inclure le catéchisme dans les nouveaux rythmes.

Après l'annonce faite à Marie voici celle faite à la Mairie !

* Merci au drôle de paroissien que nous a fait parvenir cette coupure de presse !

EUROPE

LES ACTIVITÉS ILLÉGALES PRISES EN COMPTE DANS LE CALCUL DU PIB

L'argent n'a pas d'odeur dit-on. Eurostat, l'institut statistique communautaire, le pense. Aussi trouve-t-il conforme au libéralisme économique de devoir intégrer le produit du trafic de drogue, de la prostitution et des autres activités illégales dans le calcul du PIB.

L'an dernier, Eurostat a demandé aux États membres de l'Union européenne de tenir compte dans leurs statistiques des activités illicites qui créent de la richesse. Avec des arguments quelque peu jésuitiques, tel celui-ci : « *Les activités économiques illégales ne sont considérées comme opérations qu'à partir du moment où toutes les unités concernées y participent d'un commun accord. Dès lors, l'achat, la vente ou l'échange de drogues illicites ou d'objets volés constituent des opérations, alors que le vol n'en est pas une* ». À deux jours des élections européennes, c'était du pain béni pour le Front national, père la pudeur et parangon de vertu comme on sait. Il a publié un communiqué s'offusquant de ce qu'il considère comme la « *négation de la morale la plus élémentaire* ».

Simple question d'égalité de traitement entre les États membre explique Ronan Mahieu, chef du département des comptes nationaux à l'Insee : « *Des activités illégales en France, comme la production et la consommation de drogue, sont légales dans certains pays européens : ces derniers prennent donc déjà en compte ces activités, ce qui gonfle leur PIB. Or la contribution d'un État membre au budget européen est pour partie calculée en proportion de son PIB. Donc, ces pays ont demandé à ce que les autres intègrent les activités illégales dans leur revenu national, pour qu'il y ait égalité de traitement et que leur contribution ne soit pas majorée par rapport aux autres.* »

Déjà, les Pays-Bas comptabilisent le trafic du commerce de cannabis et la prostitution. Ces deux activités étant légales dans ce pays, l'institut national de statistiques néerlandais en a une bonne connaissance. Le trafic des autres drogues interdites comme l'héroïne, la cocaïne ou l'ecstasy, est, lui, désormais pris en compte comme le demande Bruxelles et fait l'objet d'une estimation au doigt mouillé en multipliant le nombre d'utilisateurs dans le pays par les doses annuelles nécessaires à un consommateur et le cours de la drogue en question dans les grandes

villes.

Attention, il ne s'agit pas de s'en tenir aux seuls chiffres d'affaires. Il faut prendre en compte la valeur ajoutée, c'est-à-dire toutes les retombées qui découlent de l'activité concernée. Ainsi dans un document officiel de l'institut national de statistiques néerlandais on peut lire : « *dans le cas de la prostitution, les consommations intermédiaires sont les préservatifs, les habits et le coût du transport dans le cas d'escort girls...* ».

Le Royaume-Uni s'apprête aussi à inclure ces activités dans le PIB (voir encadré). De même que l'Italie, pour qui les activités illicites pourraient gonfler le PIB du pays de plus de 10 % ! Cela conduirait à une contribution plus élevée au budget européen, mais le gouvernement italien pourrait y trouver son compte : permettre à l'Italie, très endettée, de réduire le ratio dette / PIB.

Le Royaume-Uni se propose de prendre en compte de nouvelles activités pour le calcul de PIB. Activités qui jusqu'à présent échappaient au calcul de la richesse nationale alors qu'elles sont estimées à 10 milliards de livres...

Ces petits ajustements permettraient d'augmenter de 5 % le PIB britannique dès septembre quand ces pourtant anciennes activités seront officiellement intégrées à la richesse nationale : la prostitution et le commerce de stupéfiants. La première pèse 5,3 milliards et le second 4,4 milliards (estimation 2009).

L'ONS (Office of National Statistics) a fait phosphorer ses économistes de l'ONS qui ont fait chauffer leurs ordinateurs gavés de paramètres pour évaluer le plus justement possible l'apport au dynamisme national d'activités jusque là opaques. Ainsi à partir d'une enquête de 2004 concernant la prostitution réactualisée par un coefficient tenant compte de la croissance de la population mâle de plus de 16 ans, ils ont pu estimer que le nombre de prostitué(e)s ⁽¹⁾ s'élevait pour 2009 à 60 879 à raison 25 clients par semaine facturés en moyenne 67,16 livres. Une précision confondante !

Le trafic de drogue n'échappe pas à la vigilance des statisticiens de l'ONS qui pour en arriver à un chiffre d'affaires de 4,4 milliards (en 2009) prend en compte la production et la vente de crack, de cocaïne, d'héroïne, de cannabis, d'ecstasy et d'amphétamines.

Le Royaume-Uni va aussi inclure dans son PIB les activités des associations à but non lucratif et les associations caritatives ; les universités et les syndicats d'employés ne seront pas oubliés. Ces activités à caractère social apporteraient 24 milliards de livres, soit 1,7 % du PIB à la richesse britannique. L'ONS va également prendre en compte les besogneux qui construisent leur maison eux-mêmes et qui seront probablement heureux d'apprendre qu'ils participent à la richesse nationale pour quelque 4 milliards de livres.

⁽¹⁾ La prostitution en elle-même n'est pas illégale en Grande-Bretagne, mais les activités commerciales qui l'entourent le sont, comme la tenue de maisons closes.

L'Insee estime déjà chaque année le travail dissimulé, en extrapolant les données des impôts et la contrebande de tabac. Le travail illégal participe à hauteur de 40,7 milliards d'euros à la formation du PIB et la contrebande de tabac pour 600 millions d'euros. En tout, les activités dissimulées par les entreprises et les ménages représentent 3,4 % du PIB. L'institut français n'entend pas à ce jour comptabiliser le trafic de drogue et la prostitution dans les comptes nationaux (sauf quand les prostituées déclarent leurs gains aux services fiscaux).

Cela dit, l'Insee pourrait envoyer à Bruxelles une seconde estimation du PIB de 2013 en prenant en compte les activités illégales, sans toutefois la rendre publique. □

VIE DU CRÉAL-76 - INITIATIVES - AGENDA

Dates à retenir

- 30 septembre, 18h à St-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY, en partenariat avec la ville, salle festive rue des Coquelicots :

- Anicet LE PORS "La laïcité spécificité française ou valeur universelle ?"

- 15 octobre 17h30 à et en partenariat avec l'ESPÉ, MONT-SAINT-AIGNAN 2 rue du Tronquet , :

Guillaume LECOINTRE "Pourquoi n'enseigne-t-on pas que la terre est plate ?"

- 9 décembre, 18h, au cinéma "Le Melville", ROUEN en relation avec l'anniversaire de la loi de 1905

"Les 3 vies du Chevalier" en présence du réalisateur : Dominique DATTOLA

Synopsis Au fil de son récit, le réalisateur éclaire l'évolution de la liberté de penser en France depuis l'Ancien Régime jusqu'à aujourd'hui en suivant les rebondissements d'une affaire emblématique : l'Affaire n°23 dite « La Barre » ; un procès arbitraire instruit en France au siècle des Lumières et qui continue de défrayer la chronique depuis plus de 250 ans. une histoire racontée au fil du procès du Chevalier et de la lutte de ses défenseurs pour sa réhabilitation. un récit éclairé par de nombreux chercheurs dans une fresque où se mêlent sculpture et politique au rythme d'une musique originale interprétée à l'image par l'Orchestre de Picardie.

- 17 janvier 2015 espace Néhout à MALAUNAY, Assemblée générale statutaire du CRÉAL-76

LIRE DE PLAISIR

On se souvient de la déplorable polémique que Gilles de Robien, alors ministre de l'Éducation nationale, avait cru utile de susciter en 2006 à propos des méthodes d'apprentissage de la lecture en usage dans les écoles françaises. Il réveillait la vieille (et totalement stérile !) querelle entre les tenants de la méthode syllabique et ceux de la méthode globale.

Dans une récente chronique sur le site EducPros.fr, Emmanuel Davidenkoff nous conseille la lecture « *d'un album aussi beau que plaisant* » que le journaliste Philippe Simon consacre aux méthodes de lecture de notre enfance⁽¹⁾.

Comme nous ne cessons de l'affirmer en 2006⁽²⁾, la querelle qui vit les croisés de la méthode syllabique s'enflammer contre les pédagogues de la méthode globale n'avait (n'a) pas de sens tant elle ne recouvre aucune réalité des pratiques mises en œuvre. Quel enseignant rejetterait une méthode d'apprentissage de la lecture qui lui garantirait une efficacité à 100 % tant du point de vue du déchiffrage que de la compréhension ? Hélas (ou heureusement !) une plus grande modestie reste de rigueur.

Déjà les instituteurs et institutrices de la toute jeune école laïque de la III^{ème} République faisaient preuve du pragmatisme qui doit présider à la mise en place d'une démarche pédagogique. Et n'en déplaise aux grincheux : afin que rien ne soit négligé pour faciliter un bon apprentissage de la lecture, il convient tout d'abord d'en rendre son approche attractive en suscitant le plaisir par le choix de l'iconogra-

phie, la possibilité de manipulations, l'utilisation de couleurs, le recours à la musique.... L'observation des pratiques quotidiennes des enseignants révèle une inventivité sans limites allant bien souvent au-delà du seul matériel de la méthode choisie. Philippe Simon en présentant « *Les méthodes de lecture de notre enfance* » nous montre que ces préoccupations étaient loin d'être étrangères aux "hussards noirs de la République" dont les tenants de la « syllabique intégrale » se montrent si nostalgiques. Pour s'en convaincre, qu'ils parcourent *Au jardin des images* (1923), *En riant, la lecture sans larmes* (1931), *Le coffre aux joujoux* ⁽³⁾ (1934), *Les belles images* (1948), *Je saurai lire vite... et bien* (1956)... !

Même la fameuse méthode conçue par Mathurin Boscher en 1906 vénérée par les traditionalistes partisans du tout analytique⁽⁴⁾ ne rejetait pas le recours préliminaire à une approche « globale ». Procédé qui, soit dit en passant, ne doit rien aux tant décriés chevelus de mai 68 puisqu'il était déjà utilisé par les pédagogues - ceux-là tonsurés - qu'étaient les moines du Moyen-âge qui enseignaient la lecture par le truchement de récitatifs liturgiques⁽⁵⁾.

Pourquoi Philippe Simon abandonne-t-il sa présentation des méthodes de lecture en 1977 ? Probablement se trouve-t-il plus proche des bienveillants praticiens qui entendent susciter le plaisir de la découverte chez les élèves qui leur sont confiés que des linguistes et psychologues qui se sont emparé du sujet vers cette année-là pour mettre en équation des cohortes d'enfants confrontés à cette mystérieuse alchimie qu'est l'apprentissage de la lecture. □

(1) *Les méthodes de lecture de notre enfance*, aux éditions La Martinière, préfacé par l'écrivain Philippe Delerm

(2) Le CRÉAL avait, en juin 2006, organisé diverses réunions publiques (Yvetôt, Neufchâtel-en-Bray et Le Havre) pour permettre

les nécessaires mises au point suite à la décision du Ministre de l'Éducation nationale de vouloir imposer le retour de la méthode de lecture « syllabique pure ».

(3) En voilà une qui n'aurait pas manqué de susciter le rejet des pudibonds de la JRE (Journée de Retrait de l'École) quand on sait que les deux personnages principaux de cette méthode sont *Zizi* la poupée et *Panpan* le pantin. Voyez l'genre !

(4) Qui oublie de dire quelles étaient les conditions de la mise en place de cette méthode qui ne concernait pas le seul apprentissage de la lecture. Tout comme ils oublient curieusement de rappeler que Mathurin Boscher fut un des fondateurs du syndicat des instituteurs et institutrices des Côtes-du-Nord en 1905.

(5) Le recours à une approche chantée est toujours pratiqué par les utilisateurs de la méthode dite du *Sablier* qui amorcent leurs séquences d'apprentissage par une comptine appropriée.

Alors que les mouvements de troupes, les bruits de bottes, les expéditions punitives, les exactions de fanatiques sont le lot quotidien des nouvelles que nous entendons ou lisons au moment de la rentrée scolaire, il peut être utile de méditer ce message de Célestin Freinet en novembre 1956.

L'ÉDUCATION EST LE CIMENT DE LA PAIX

L'homme sera-t-il toujours un loup pour l'homme ? Les jeunes générations ont-elles si totalement désappris ce sage avertissement d'Anatole France au lendemain de la « grande guerre mondiale » ; « *On croit mourir pour la Patrie, on meurt pour des industriels* » ; et cette autre parole d'un pacifiste : « *Deux armées qui se battent, ce sont deux peuples qui se suicident* » ? Hélas ! nos sacrifices de combattants ont bien été vains. Les jeunes s'enivrent aujourd'hui des mêmes flonflons dont on nous avait abreuvés il y a quarante ans. Nous ne subissons, à l'époque, que le bourrage suspect de la presse. Sont venus aujourd'hui en dangereux renfort le cinéma, la radio et la télévision, auxquels nous n'avons pas su opposer l'intelligent barrage qui les aurait mis au service de la culture, de l'humanité et de la paix.

La propagande et les slogans se sont révélés impuissants. Les changements de régime eux-mêmes ont montré qu'ils n'étaient qu'un point de départ vers l'action profonde susceptible d'éclairer la conscience des hommes et de socialiser leur comportement.

Cet éclaircissement et cette socialisation sont œuvre d'éducation.

L'Éducation qui a permis, sinon préparé, la guerre de 1914, les événements apocalyptiques de 1939-1945, puis l'imbroglia actuel de haines et de guerres permanentes, cette éducation a fait faillite. Nous en portons notre part de responsabilités.

Chaque fois que nous emboîtons aveuglément le pas à un encyclopédisme de faux-savants ; quand nous répétons et faisons répéter des mots et des formules qui prennent valeur de tabous ; quand nous abêtitons nos enfants par la débauche d'images et de sons ; quand nous les habituons à l'obéissance et au dogmatisme, au respect des cadres usés et des pensées dépassées, nous préparons les guerres et les fascismes.

Chaque fois, au contraire, que nous entraînons nos élèves à réfléchir par eux-mêmes, à développer leur bon sens, à cultiver leur personnalité intelligente ; quand nous les entraînons à sentir et à voir, sous la croûte des mots, la réalité des pensées et des faits ; quand nous les préparons à résister au tragique mimétisme des modes et des propagandes ; quand nous nous appliquons à faire d'eux des hommes individuellement, coopérativement et socialement conscients, actifs et forts, nous préparons la paix.

Et dans cette grande œuvre collective, tout effort, si réduit soit-il, compte. La paix se construit. Elle n'a pas d'autre ciment que l'Éducation. Et les meilleurs régimes sont ceux qui permettent le plus, qui rendent au maximum possible cette essentielle fonction de progrès et de vie. □

GAZA

LA SPIRALE DU MALHEUR ET DU DÉSESPOIR

Le conflit du Moyen-Orient opposant l'État d'Israël et les différentes composantes palestiniennes a été le théâtre d'une nouvelle irruption de violence qui a vu, cet été, s'affronter, sur la bande de Gaza, l'Armée de défense d'Israël communément appelée TSAHAL au Mouvement de résistance islamique plus souvent désigné sous le nom de HAMAS.

Ce conflit pourtant circonscrit sur un si petit territoire suscite depuis plusieurs dizaines d'années des mobilisations dans le monde entier et sert, hélas, quelquefois, à cacher d'autres intentions bien moins avouables que l'expression de la solidarité avec le peuple palestinien dépouillé de sa terre pour les uns ou la sympathie envers le peuple israélien ayant enfin trouvé une terre où se poser pour les autres. Le problème c'est que cette terre est la même ! Le rêve serait que ces deux peuples puissent vivre en bonne intelligence sur cette même terre et constituer un état laïque débarrassé de toute référence religieuse dont Arabes et Juifs... et d'autres seraient, à égalité, les citoyens. Il est à craindre que cela reste pour longtemps un rêve... En attendant, et indépendamment de tout choix idéologique, personne ne peut contester que le peuple palestinien et en particulier les habitants de Gaza vivent dans des conditions indignes que la communauté internationale laisse se dégrader.

Smaïn Laacher ⁽¹⁾ professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, dans une tribune publiée par Médiapart le 29 août dernier, parle, à propos de la population palestinienne de Gaza, de « victime propitiatoire ». Comment justifie-t-il l'usage de ce mot à forte connotation religieuse ? En effet « propitiatoire », dérivé du substantif « propitiation » ⁽²⁾ signifie selon le dictionnaire Le Robert : "qui a pour but de rendre Dieu propice (offrir un sacrifice propitiatoire pour l'expiation de ses péchés)".

Comme si cette situation ne devait jamais trouver de solution pacifique. Il y a là, sur cette bande de terre de 360 km², 1 500 000 personnes qui à intervalles réguliers doivent subir la furie d'une guerre qui ne dit pas son nom et dont l'origine, que les médias semblent de plus en plus oublier, relève des luttes anti coloniales. Au malheur dont est victime l'ensemble du peuple palestinien privé de sa terre par l'état israélien qui poursuit sa politique de colonisation, s'ajoute pour la population gazaouie celui d'être sous le joug du Hamas, une organisation fondant son existence sur le fanatisme religieux.

Cette population palestinienne, prisonnière sur ce confetti terrestre qu'est Gaza se trouve sous une double domination. Celle, militaire, de l'état théocratique d'Israël qui peut faire feu à tout moment, et celle, idéologique et policière, du Hamas. Domination de nature différente. Celle de ses géoliers israéliens qui ne cachent pas leur désir de voir cette population arabe quitter le plancher et aller en Égypte ou en Jordanie. Celle de ses « protecteurs » palestiniens du Hamas, organisation politico-religieuse totalitaire : « *Si les populations palestiniennes sont sous la domination complète d'Israël, elles sont, à l'intérieur de ce morceau de terre morcelé appelé Gaza, dominées par le Hamas* », fait observer Smaïn Laacher.

Pourtant si la théorie d'une dénonciation symétrique de cette situation peut sembler confortable, elle ne peut pas être retenue. Les frappes israéliennes, en totale disproportion avec les tirs du Hamas, ne touchent pas le Hamas mais les populations civiles qui n'ont aucun moyen d'y échapper. Il est tout aussi absurde, dans la configuration de ce territoire, de parler de « bouclier humain ». Gaza est une parcelle de terre où la densité de population est une des plus fortes du monde et où plus de la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. La distinction entre *vie civile* et *vie combattante* n'a ici pas de sens tant elles se confondent sans que les habitants n'aient leur mot à dire ; les organisations islamistes qui y règnent en maîtres y veillent ! Il n'y a pas ici de positions militaires à l'écart des zones urbaines. Les attaques contre Israël tout comme les mouvements des commandos du Hamas sont montés au cœur du territoire du fait de la structure topographique de Gaza. La population est donc à la merci des éventuelles frappes telles des victimes vouées au sacrifice. C'est ce constat qui conduit Smaïn Laacher à dire que cette population est une victime propitiatoire destinée à expier les péchés du Hamas harcelant Israël par ses tirs de roquettes.

Cependant, la condamnation de l'expédition punitive d'Israël ne doit aucunement conduire à donner un certificat de respec-

tabilité au Hamas qui tient d'une main de fer la population de Gaza et réprime toute tentative de contestation, ignore la liberté d'expression, s'oppose au droit de choisir ou non sa religion et pour qui l'égalité homme-femme n'est pas imaginable. Le Hamas n'a-t-il pas fait voter en avril 2013, une loi interdisant aux garçons et aux filles de plus de 9 ans de fréquenter les mêmes écoles. Dans « Le manifeste de la jeunesse de Gaza » publié le 28 décembre 2010 par un collectif de jeunes artistes et militants associatifs, on peut lire : « (...) *Nous, les jeunes de Gaza, on en a marre d'Israël, du Hamas, de l'occupation, des violations permanentes des droits de l'homme (...) Au cours des dernières années, Hamas a tout fait pour prendre le contrôle de nos pensées, de notre comportement et de nos attentes* ».

Vu d'ici, ce conflit sans fin, cette répétition sans fin du malheur des Palestiniens, ne semble pas pouvoir trouver de solution conduisant à la paix. Comme si la droite israélienne et ses partis religieux et les radicaux islamistes se nourrissent l'un de l'autre. C'est le peuple palestinien et en particulier celui de Gaza qui doit payer par les massacres et les destructions les calculs politiques des uns et des autres pour se maintenir au pouvoir. Toute tentative de recherche de solution négociée suscite inmanquablement une agression qui sert de prétexte à la reprise d'hostilités plus meurtrières encore anéantissant pour des années tout perspective d'apaisement. □

⁽¹⁾ Directeur du Centre de recherche *Constructions européennes, mobilités et frontières*. Dernier ouvrage paru: *Insurrections arabes. Utopie révolutionnaire et impensé démocratique*, Paris, Buchet-Chastel, 2013.

⁽²⁾ Le propitiatoire est le couvercle de l'Arche d'alliance. Le mot est une substantivation, antérieure à 1170, de l'adjectif latin, et français, qui qualifie toute action, dite propitiation, comme un sacrifice ou tout monument (temple, mausolée) visant à rendre propice, c'est-à-dire à s'attirer les faveurs (pardon, grâce divine) ou la clémence de la divinité, de la puissance ou de l'autorité morale qu'on veut honorer ou dont on veut commémorer le souvenir, la force ou l'importance.

ÉGYPTÉ : UNE JEUNESSE ET DES OPPOSANTS SYSTÉMATIQUEMENT VIOLENTÉS

Un article de Claire Talon édité le 10 mai par Mediapart détaille les violences sexuelles systématisées en Égypte par l'armée pour intimider et réprimer la jeunesse. L'armée a destitué le 3 juillet 2013 le président élu en 2012 Mohamed Morsi qui était à la tête du Parti Liberté et Justice, lui-même issu des Frères Musulmans. Une nouvelle élection présidentielle se tient les 26 et 27 mai avec comme candidat, notamment, le général Abdel Fattah al-Sissi. L'armée et la police sont les organisateurs et exécutants d'un programme visant « à casser une jeunesse frondeuse, soupçonnée de manquer d'empathie pour le régime en place », note la journaliste qui poursuit : « Viols, doigts dans l'anus, électrocution des parties génitales, attouchements, 'tests de virginité', tests de grossesse, séances de déshabillages collectifs, menaces de viol sur les proches de la famille : [...] ils sont des milliers de jeunes à être livrés en pâture à ce qui apparaît de plus en plus comme une gigantesque entreprise d'humiliations sexuelle collective ». Voici un témoignage sur 2 écoliers de 14 ans : « Ils avaient été dénoncés par leur professeur qui avait vu des tracts 'Ni Morsi ni Sissi' dans leur cartable. Ils les ont déshabillés et battus à même le sol pendant une heure. Ils baignaient dans le sang. » L'ONG suisse Karama indique que « C'est une répression sexuelle qui touche tout le monde : islamistes et laïcs, hommes et femmes, et même enfants et adolescents [...] nous avons trois cas de viols de femme documentés et des indications de dizaines d'autres... ». Mais les familles refusent de parler remarque Farah Shash, chercheuse d'une ONG contre la torture, « Cela casse l'honneur de toute la famille. [...] On peut faire avouer n'importe quoi à quelqu'un dont on menace de violer la femme, la sœur ou qu'on humilie sexuellement ». A cet arsenal répressif s'ajoutent des pratiques qui vont de l'humiliation à la torture, des accusations infondées ou ridicules. Sissi déclare lors de sa campagne électorale vouloir « rétablir la moralité en Égypte ». Fera-t-il « passer ses opposants pour des déviants sexuels et des sous hommes » comme le suggère la journaliste qui note : « le lancement de la campagne présidentielle coïncide d'ailleurs avec une série de raids et d'arrestations dans les milieux homosexuels, menés à grands renforts de fuites vidéo ». Une telle répression aveugle, qui touche à l'intime, à la dignité humaine n'est-elle pas propre à légitimer des islamistes que l'armée tente d'anéantir ? Pour sortir du dilemme armée/islamiste, la voie se trouve certainement dans ce tract trouvé sur 2 collégiens : Ni Sissi ni Morsi. Malgré l'ouverture un jour de plus des bureaux de vote, les menaces d'amendes aux abstentionnistes, n'ont pu faire mieux que d'annoncer un taux de participation truqué de 47,3% avec un score de 93% pour le général Sissi. Selon un diplomate, la réalité oscillerait entre 19 et 38% de participation. Comme l'indique un dicton en vogue chez les fonctionnaires égyptiens : « Mieux vaut un mensonge logique qu'une réalité incompréhensible. » Depuis juillet 2013, selon des organisations de droits de l'homme, 41 163 personnes ont été arrêtées une très forte proportion d'entre elles étant à caractère politique, 53 seraient décédées en prison. Dans un article du Monde Diplomatique d'août 2014, Moustafa Bassiouni évoque la renaissance du mouvement ouvrier, avec la recrudescence des débrayages, sit-in, manifestations. N'étaient leur répression brutale et une certaine faiblesse syndicale, est-il permis d'espérer que le mouvement ouvrier parvienne à casser la bipolarisation pouvoir de l'armée/frères musulmans. Dans cette région aussi, la séparation des religions et de l'État est une condition d'une émancipation concrète pour sortir de l'alternative funeste dictature militaire ou pouvoir religieux. ■

LETTRE DE TUNISIE

La Manouba, le 10 juin 2014

L'acquittement du Doyen Habib Kazdaghli est une grande victoire aux significations multiples

L'Association tunisienne de défense des valeurs universitaires (ATDVU) vient d'apprendre de manière très fortuite et avec beaucoup de stupeur que le Doyen Habib Kazdaghli a été jugé en appel à la fin de l'année dernière, sans avoir été appelé à comparaître devant le tribunal ou avoir pris connaissance de sa convocation, dans le procès intenté par une étudiante niqabée* qui l'a mensongèrement accusé de l'avoir giflée.

Tout en déplorant la non-convocation du Doyen et le jugement par défaut rendu dans cette affaire, jugement qui aurait pu ne pas lui rendre justice, l'ATDVU se félicite de son acquittement et de la fin d'un marathon judiciaire d'une année et demie et qui a porté un grand préjudice à l'image de marque de l'Université tunisienne et du pays. Elle loue également l'indépendance et le haut niveau de professionnalisme des juges de première et de deuxième instance qui ont eu à statuer sur cette affaire, autant de qualités qui ont mis en échec la tentative d'instrumentalisation de la Justice par des parties farouchement hostiles au principe de l'autonomie de l'institution universitaire et des libertés académiques. Elle considère, en conséquence, cet épilogue heureux comme une victoire pour les libertés académiques, l'autonomie universitaire et les valeurs de la République civile et démocratique qu'il faudra consolider lors des prochaines batailles.

Elle remercie la société civile et les syndicats de Tunisie et du monde entier, la communauté universitaire internationale et toutes les forces démocratiques qui ont soutenu le combat pour la défense des libertés universitaires dont le Doyen Habib Kazdaghli et la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba sont devenus, à leur corps défendant, les emblèmes les plus remarquables.

Elle se félicite de voir que ce combat a abouti à la constitutionnalisation des libertés académiques, considère cette décision comme le couronnement de cette lutte et appelle les universitaires tunisiens à militer pour que les lois relatives à la vie universitaire, à la liberté d'enseignement et de recherche soient conformes aux normes internationales en vigueur. ■

Rabaa Adéléfi Ben Achour et Habib Mellakh

De l'utilité à la nuisance !

Dominique

La chronique du mécréant

DELAHAYE

« L'athée croit fermement que c'est la nécessité qui a conduit l'homme à la création des dieux. Ou, en d'autres termes, qu'aucun dieu ne possède une existence « gratuite ». (Cours accéléré d'athéisme A.LCampillo_J.I Ferreras)

Parmi ces nécessités, l'impérieuse volonté de cacher des desseins inavouables, figure en bonne place.

Ça ne date pas d'hier. Déjà les hommes préhistoriques qui préféraient profiter du soleil en allant chasser avec les copains plutôt que de rester dans une grotte humide et enfumée à surveiller les gosses, qui du coup, attrapaient bronchite sur bronchite, l'avaient compris. Avec leurs femmes, qui elles aussi seraient bien allées se balader, la discussion était tendue. Rapidement à bout d'arguments, l'homme, sans penser aux tristes conséquences de son acte, a inventé Dieu. Un dieu taillé sur mesure et qui avait délimité très précisément le rôle respectif des mâles et des femelles de l'espèce. Et d'ajouter à sa compagne, ramenée à la raison par cette implacable logique divine et éventuellement par un ou deux coups de massue, qu'elle ferait mieux d'aller faire la vaisselle des pierres taillées, si elle ne voulait pas que Dieu fasse tomber la foudre sur elle. Conseiller à sa femme de mettre les mains dans l'eau quand il y a de l'électricité dans l'air, n'est pas la meilleure chose à faire, mais l'homme préhistorique avait inventé Dieu, pas Claude François. Ça faisait trop d'efforts de réflexion dans la même journée.

Le problème pour les inventeurs de Dieu, c'est qu'un jour, l'homme et la femme ordinaires, s'aperçoivent grâce à leur raison, à leur expérience, grâce à la science qu'ils développent, que la foudre n'est en gros qu'une bête différence de polarité entre une masse nuageuse et la terre, et que le partage « naturel » des tâches entre hommes et femmes n'existe pas. La croyance, créée pour répondre à un besoin, un double besoin d'explication et de domination, se trouve orpheline de ce besoin fondateur. Mais à la manière des publicistes qui s'acharnent à créer des besoins qui n'en sont pas pour vendre leur camelote, ce constat d'inutilité de la foi n'arrête pas les religieux. « Toutefois, les religions ne peuvent s'immobiliser dans le temps de la création des dieux fondateurs, elles doivent survivre, elles doivent lutter pour un pouvoir qui leur échappe.(...) Le fondamentalisme peut être défini comme la défense irrationnelle d'une religion qui ne peut survivre à la poussée de l'Histoire ». (Cours accéléré d'athéisme A.LCampillo_J.I Ferre-

ras).

De manière évidente, ce qui se passe aujourd'hui au Moyen-Orient est une bataille pour le contrôle des formidables ressources du sous-sol et des voies de circulation commerciales, stratégiques et militaires. C'est pour garantir les intérêts des grandes compagnies mondiales et des potentats locaux qui leur sont dévoués, qu'on massacre à Gaza, que des milliers d'Irakiens sont chassés de leur pays. Ça c'est évidemment inavouable. Alors tous, diplomates, journalistes, experts en géostratégie parlent de l'identité chrétienne des réfugiés, de la folie djihadiste, de l'antisémitisme latent derrière tout antisionisme. On réduit à un face à face entre musulmans et juifs, l'inégal massacre d'une population spoliée de sa terre et de ses droits les plus élémentaires par une armée d'occupation coloniale. Puisque chaque camp a son dieu, et que le langage, les symboles, et les pratiques de la religion ne sont jamais loin.

Une fois de plus la religion joue les utilités en enveloppant d'une sainte fumée les champs de bataille, en habillant le pillage économique d'un costume de mission sacrée, en offrant à des gamins de banlieue, désespérés par leur exclusion, un idéal moyenâgeux mais d'une tentante radicalité, quitte à les conduire au meurtre ou au suicide. Fondamentalistes de tout poil et vaillants combattants de l'ordre économique libéral mondial - défendant main dans la main leurs conceptions du monde condamnées par l'histoire - nous conduisent au chaos.

Certes dans ces conflits, encore une fois, il n'est pas centralement question de croyances. On peut constater cependant, que le discours religieux, abandonnant la place qui devrait rester la sienne - c'est-à-dire un rêve légitime mais personnel, d'une utilité toute temporaire - pour se mêler de la gouvernance des destins humains collectifs, devient une vraie nuisance. S'en débarrasser ferait sans aucun doute faire à l'humanité un grand pas en avant.

Ps : Je ne sais pas si il y a encore des Brésiliens qui croient en dieu après la raclée historique ramassée sur leur sol par leur équipe de foot. Les supporters ont prié et brûlé des cierges. Les joueurs de la « Seleccion », n'ont pas été avarés en bras levés au ciel, en signes de croix et autres genuflexions. Le tout plus que complaisamment cadré par les télévisions sportives, sans compter les innombrables plans de coupe sur le Christ de Rio... Dieu n'aime pas le foot, ou alors il ne capte pas les chaînes payantes et il n'a pas assisté au désastre. Il doit y avoir une raison... ■